

ORDRE DU JOUR DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE VENDREDI 18 MARS 2016 – GIVORS (69)

9h00 Accueil

9h30 Assemblée générale ordinaire de l'ARRA

- Rapport moral et bilan d'activité 2015
- Présentation des rapports financiers 2015
- Présentation du programme d'activité 2016
- Présentation du projet Trame Bleue
- Budget prévisionnel 2016
- Nomination du commissaire aux comptes
- Adhésion croisée avec le CEN Rhône-Alpes
- Modification des statuts
- Renouvellement du conseil d'administration

VOTE 

VOTE 

VOTE 

VOTE 

VOTE 

VOTE 

VOTE 

VOTE 

12h30 Déjeuner

14h00 Échanges stratégiques sur le projet associatif

Les participants seront invités à échanger sur deux sujets stratégiques et structurants pour l'association dans les années à venir :

- Le projet « Trame bleue : espaces et continuités »,
- L'élargissement de l'ARRA à l'Auvergne.

L'objectif est de prendre en compte les avis et besoins des adhérents et de permettre leur implication dans les futurs projets de l'ARRA.

14h00 **Implication des adhérents dans le projet « Trame bleue : espaces et continuités » à travers la co-construction des actions et l'accompagnement sur la gestion des zones humides par le CEN**

15h00 Deux temps d'échanges en simultané :

1. L'élargissement de l'ARRA à l'Auvergne : les actions et les moyens pour adapter le projet associatif à ce nouveau périmètre

2. Les besoins des techniciens de rivière

16h00 Questions diverses

16h30 Fin de la journée

ORGANISATION DES TEMPS D'ÉCHANGES

Échanges stratégiques sur le projet associatif

14h00 **Implication des adhérents dans le projet « Trame bleue : espaces et continuités » à travers la co-construction des actions et l'accompagnement sur la gestion des zones humides par le CEN**

L'association s'est engagée à accompagner la mise en œuvre du Schéma Régional de Cohérence Écologique Rhône-Alpes (SRCE). Si les contrats Vert & Bleu ne concernent qu'une partie des bassins versants de la région, la mise en œuvre du SRCE ne se limite pas à ce nouveau type de procédures. L'ARRA et ses partenaires ont donc élaboré un projet qui traitera des continuités de la trame bleue et des espaces de bon fonctionnement, tant pour les cours d'eau que pour les zones humides (plus d'informations en page 14 du rapport d'activité 2015).

À partir de la présentation du projet, l'objectif de ce temps d'échange en plénière est de recueillir les besoins et les propositions des adhérents sur les éléments techniques à traiter de manière prioritaire, sur les personnes ressources à associer, sur leur volonté et leur disponibilité pour participer à des groupes de travail et comité technique du projet.

Un temps sera également consacré à l'expression des besoins d'accompagnement par les Conservatoires d'Espaces Naturels sur l'évaluation et la gestion des zones humides.

15h00 Deux temps d'échanges seront proposés en simultané pour permettre aux techniciens de rivière d'échanger sur leurs problématiques « métiers » et aux autres adhérents de discuter du projet associatif sur l'élargissement à l'Auvergne :

1. L'élargissement de l'ARRA à l'Auvergne : les actions et les moyens pour adapter le projet associatif à ce nouveau périmètre

La création de la nouvelle Région Auvergne Rhône-Alpes implique une évolution du périmètre d'intervention de l'association. Quel projet associatif proposer vis-à-vis de ce nouveau périmètre ? Comment continuer à répondre aux besoins de tous sur un territoire aussi large ?

À partir de l'expression des besoins de professionnels auvergnats et de l'analyse des avantages et inconvénients de cet élargissement, il s'agira de questionner les adhérents et de les impliquer dans l'élaboration du projet associatif à l'échelle de ce nouveau périmètre.

2. Les besoins des techniciens de rivière

À compter de 2016, l'ARRA souhaite développer un espace d'échange « métier » pour les techniciens de rivière qui leur permette de travailler sur des thématiques communes qui leur sont propres et dans lequel ils pourront approfondir des sujets techniques et méthodologiques que les seules journées techniques ne permettent pas de traiter de manière exhaustive. Ce temps d'échange sera donc consacré à l'élaboration d'une feuille de route pour ce nouveau réseau professionnel en s'appuyant sur les besoins et propositions des techniciens de rivière.

16h00 **Questions diverses**

Les adhérents pourront évoquer divers sujets qui leur paraîtraient importants.

Fin de la journée

